AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP 25-6-71 196186

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)
PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. n° 20 — 31 - BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

- Supplément N° 1 au bulletin N° 129 de Juin 1971 -

1971 - 18ème envoi

ARBRES A FRUITS A NOYAU

-Tordeuse orientale du pêcher :

Le deuxième vol de papillon est commencé depuis quelques jours. Il va s'amplifier très vite et les risques d'attaques vont devenir importants. Il y a donc lieu de se préoccuper dès à présent, dans les vergers sensibles, de la protection des pêchers et des pousses.

a) Protection des pêches :

- Variétés à récolter entre le 2 et le 10 juillet : appliquer, dans les derniers jours de la semaine en cours, un produit à base de Mévinphos à raison de 50 g de MA/hl.

Nous rappelons que l'usage de ce produit est interdit à moins de 7 jours de la récolte.

- Variétés à récolter entre le 10 juillet et le 10 août : appliquer un premier traitement avec l'un des produits mentionnés dans l'édition générale de Mars 1971 (bulletin N° 126) autre que le Mévinphos.

b) Protection des pousses en pépinières et dans les vergers en formation :

Effectuer un traitement à la fin de la présente semaine et le renouveler une dizaine de jours après.

V I G N E

-Mildiou :

La maladie est à présent généralisée mais la situation reste bonne partout où la protection a été convenablement assurée.

En raison de la sensibilité actuelle de la vigne, il convient (cependant) de demeurer prudent et de se tenir prêt à effectuer un nouveau traitement qui sera mis en place dès qu'une menace de pluie sera annoncée par les Services de la Météorologie Nationale.

-Black-rot :

Le traitement dirigé contre le Mildiou assurera la protection contre ce champignon.

Nous signalons que des taches éparses s'observent un peu partout dans les vignobles de la Haute-Garonne, du Tarn, du Gers, de l'Aveyron, notamment. Dans les vignes non protégées, elles sont parfois très nombreuses.

CULTURES LEGUMIERES

-Teigne du poireau :

Nous rappelons les termes du précédent bulletin, étant encore en période de risques.

P. 255

-Melon :

Dans les cultures sous tunnel, on observe assez souvent des dépérissements de bras, en général à partir d'une bifurcation. Il s'agit d'attaque d'un Sclérotinia dont le développement est favorisé par l'atmosphère confinée qui règne sous ces abris. Il y a lieu d'aérer le plus possible afin d'abaisser l'état hygrométrique de l'air au niveau des plantes.

Récolter les parties atteintes et les détruire afin d'éviter que les organes de conservation du champignon (sclérotes) ne se forment et persistent ensuite dans le sol.

Des foyers de pucerons sont signalés. Intervenir avec un aphicide autorisé en culture légumière, uniquement dans les foyers.

-Cladosporiode - Anthracnose :

Dès qu'une menace de pluie sera annoncée par la Météorologie Nationale, effectuer un nouveau traitement avec un produit à base de Manèbe auquel on ajoutera un anti-oïdium.

BALMA, le 21 Juin 1971

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Midi-Pyrénées"

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.